

## LORSQUE LA MORT S'INVITE DANS L'IMMIGRATION AUSSI

[Omar Samaoli](#)

in Jean-Hugues Déchaux *et al.*, *Les familles face à la mort*

L'Esprit du temps | « Psychologie »

1998 | pages 69 à 77

ISBN 2908206935

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/les-familles-face-a-la-mort---page-69.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour L'Esprit du temps.

© L'Esprit du temps. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## LORSQUE LA MORT S'INVITE DANS L'IMMIGRATION AUSSI

Omar SAMALI

### LA PRÉSENCE DE L'AUTRE

Rarement écriture est aussi complexe et difficile que celle sur la mort. On ne s'y invite ni innocemment, ni sans payer de soi-même parfois. Voici quelques bribes d'une expérience de plus de dix ans, faite de rencontres diverses avec la mort, celle des immigrés. Des moments qui ont toujours été intenses. Fruits d'un hasard, ils appelaient sur eux une solidarité et une compassion; imposés par des réalités de travail, ils suscitaient parfois la colère aussi.

Une mort qui réclame ses colorations anthropologiques, le respect de ses fondements. Bref, une mort qui s'invite à nous parler, qui nous interpelle non pas à partir de la banalité qu'en ont fait les sociétés occidentales, mais à travers ses prismes singuliers, ceux de l'immigration, du déracinement, de l'exil parfois, des frustrations et de tout le cortège des insatisfactions que rencontrent les gens pour mourir comme ils le souhaitent (Sebag-Lanoë, 1991).

L'écriture n'est conjuratoire que lorsqu'elle réussit à introduire une distanciation entre l'objet et le propos tenu sur celui-ci ; mais, lorsqu'elle traverse (volontairement ou involontairement) des pans de la vie souffrants, elle devient (elle se veut) témoignage (Bourdieu, 1993).

Cette question s'est imposée dans nos préoccupations à partir de la problématique de la vieillesse, qui lui donne une connotation intime et pour cause: la vieillesse est l'antichambre de la mort. Plus encore, la vieillesse porte en elle l'obsession, voire la fascination de la mort (Fosto-Djemo, 1982).

Chaque culture, chaque civilisation imprime ses propres marques à la vie, à la mort et au temps d'une manière générale (Thomas, 1975). S'agissant ici de la culture musulmane, elle est entr'aperçue par le biais de l'immigration puisque de nombreux immigrés sont de confession musulmane. L'Islam est la seconde religion de/en France par le nombre de ses sujets ou de ses fidèles. Nous nous attacherons à examiner ses propres "standards" autour de la mort et la place qu'ils occupent, qu'ils trouvent ou non dans une société française à dominante judéo-chrétienne.

Globalement, l'avènement de la mort, dans cette immigration, met en évidence des dysfonctionnements à tonalité culturelle, religieuse, sociale, voire éthique, et qui sont vécus comme autant d'agressions que de transgressions.

L'agression, c'est celle d'une société d'accueil (française en l'occurrence, à dominante judéo-chrétienne) dépourvue non pas de sensibilité devant la mort, mais de réponses adaptées prenant en compte d'autres paramètres éthiques ou culturels non courants, non familiers au sein d'elle.

La transgression, c'est ce sentiment de malaise éprouvé à l'idée de devoir s'éteindre hors normes, hors traditions culturelles ou religieuses.

## L'OCCIDENT ET "SES MORTS"

La gestion de la mort dans les sociétés industrialisées et dans les civilisations occidentales, de manière générale, change d'une façon vertigineuse et même choquante parfois, pour cette raison que la mort comme intimité sociale, familiale, culturelle; la mort comme événement public; la mort vécue; la mort

célébrée; la mort comme événement majeur dans la collectivité ; la mort comme régulateur social et affectif; que cette mort emprunte plus à la banalité, aux transformations des mœurs sociales, infiltrées que sont aussi de plus en plus celles-ci par une logique économique et marchande.

On est en droit de formuler deux hypothèses: soit les sociétés occidentales ont besoin d'un écran de protection devant l'intensité de la douleur ou de la souffrance que peut occasionner la perte d'un proche, auquel cas cela se résume à "cachez-moi cette douleur/mort que je ne saurais voir"; soit les espaces d'intimité dans la mort relèvent désormais d'une banalité telle qu'on puisse les sous-traiter à des tiers sans réels dommages éthiques et culturels (Augé, 1995).

Le déplacement des lieux de la mort dans la société moderne est un phénomène attesté. On finit ses jours et on meurt de plus en plus dans des institutions et probablement plus encore lorsqu'il s'agit des personnes âgées (Sebag-Lanoë, 1996). À ce titre, ni la générosité, ni la bienveillance, ni le professionnalisme des soignants soumis à rude épreuve ne sont en cause; ce d'autant que cette mort et la mort en général viennent renvoyer chacun d'entre nous à sa propre humanité fragile et périssable (Samaoli, 1998).

À en juger par l'évolution historique et graduelle de la mort dans les sociétés occidentales, nous sommes passés de la célébration familiale et intime à "l'industrialisation" (Ariès, 1977). Curieuses sont devenues nos mœurs et nos civilisations aussi (même si elles s'en défendent), qui acceptent de plus en plus "le marché de la mort" comme un vulgaire produit, soumis subtilement à des règles économiques, plutôt qu'éthiques, culturelles, ou religieuses.

La boucle est bouclée dès lors que la mort se vend dans ses propres magasins, rivalisant les uns les autres en "articles funéraires" de toute sorte.

## LA MORT DE "L'AUTRE"

Dans la tradition musulmane la perception globale de la mort se caractérise par une grande sérénité qui trouve sa source dans des fondements religieux: “le défunt ne fait que répondre à l’appel de Dieu”. Il s’ajoute à cela la manière dont les sociétés maghrébines, et musulmanes plus généralement, véhiculent dans leurs interstices éducatifs l’imminence de la mort et, en tout cas, celle de la fin proche de tout un chacun des musulmans grand ou petit, riche ou pauvre, etc. En fait, voici l’exemple type d’un “standard” culturel en œuvre depuis la nuit des temps (Al Quarawani, 1945).

Cette familiarité avec la mort est salutaire parce qu’elle vide la mort de sa charge angoissante, pour n’en faire qu’un prolongement à l’existence de l’humain sur terre. Le texte coranique dans son évocation de la mort dit: “*Tous ceux qui sont sur terre sont périssables, alors que subsistera la face de ton Seigneur qui détient la majesté et la magnificence*” (Le Coran, Le Bienfaiteur LV: 26-27, traduction de Blachère).

Les différentes inscriptions de la mort dans le discours ethno-religieux des sociétés musulmanes valent toutes les psychanalyses du monde.

## MOURIR DANS LA DIFFÉRENCE

Ce qui fait problème dans l’immigration, c’est surtout l’environnement de la mort, les pratiques et conduites attachées à celle-ci, la réalisation ou l’exclusion des rituels d’usage dans nos pays d’origine. On peut illustrer cela à travers quelques exemples saillants.

Si l’on excepte le cas de la mort brutale, inattendue, non préparée, cette intimité musulmane avec la mort se heurte aujourd’hui à des carences sur les points suivants.

1) L’accompagnement des derniers moments de la vie, la disponibilité et la maîtrise du savoir-faire religieux manquent

cruellement pour pouvoir accompagner un des siens à s'éteindre dans ses traditions.

2) La toilette mortuaire est un fondement important parce qu'il s'assimile aux ablutions dont doit s'acquitter le musulman pour effectuer ses prières quotidiennes. Il s'agit donc de gestes précis, codifiés et à haute teneur religieuse et par conséquent identitaire. Il est bon de rappeler ici que la tradition musulmane veut que ce geste soit un geste privé, revenant de droit à la famille, aux proches et à l'extrême, en l'absence de la famille ou des proches du défunt, à un fidèle musulman (Al Quarawani, 1945). Ce qui veut dire que quiconque, dans cette sphère religieuse, est en devoir et en capacité de pourvoir à cette charge. Force est d'entendre par là que la tradition musulmane met en avant ici une exigence identitaire religieuse et, surtout, un désintéressement total dans l'acquittement de ce geste.

3) Par nécessité, et pour tant de raisons non maîtrisables, les populations immigrées acceptent aujourd'hui d'avoir une sépulture en France et, par ce geste éminemment symbolique, cette terre de France est devenue aussi un petit peu la leur (Samaoli, 1998). Cependant, leur appréhension est très grande devant les difficultés notoires au sujet des lieux de sépulture, la précarité des concessions et les pratiques de mise en terre. Il s'ajoute à cela également leur incompréhension devant "la monétarisation" courante en France de ces gestes qui devraient normalement être désintéressés, comme la levée des corps, le transport et la mise en terre.

Je m'attarderai un peu plus sur la question des lieux de sépulture, parce qu'il ne s'agit pas simplement d'une aspiration informelle qui pourrait trouver satisfaction ou non en France, mais d'une volonté identitaire soumise à ses propres règles, entre autres, l'organisation des nécropoles, l'orientation des sépultures vers l'Orient (la prière du musulman se faisant dans cette direction où se trouvent les lieux saints de l'Islam), ou encore le rassemblement des sépultures dans une nécropole

musulmane spécifique.

Notons qu'au Maroc ou en Tunisie, par exemple, où des communautés juives ou chrétiennes vivent encore, leurs lieux de sépultures sont spécifiques (attenants ou non aux cimetières musulmans) (Rouach, 1990), dans un esprit qui emprunte au respect et à la tolérance.

Rares sont encore en France les cimetières musulmans ou même les espaces concédés dans les cimetières communaux même si leur proportion croît dans les centres urbains (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais), en somme tout le long des grands couloirs de concentration de l'immigration d'origine musulmane.

J'ai une haute idée et une toute autre perception de la laïcité en France pour refuser de la voir répondre ou cautionner des arguments servis comme le manque d'espace, la désorganisation des nécropoles ou leur inesthétique pour satisfaire les besoins des musulmans en espaces funéraires.

Au travers de ces arguments avancés, qui sont aussi d'une banalité affligeante, la société prive les morts, comme les vivants, de pouvoir déployer un pan identitaire hautement symbolique, ni antagoniste, ni en flagrante opposition avec la laïcité. Elle prive la mémoire collective, désormais mosaïque et multiculturelle, d'éléments d'enrichissement, voire encore de régulation socio-psycho-affective.

Par ailleurs, dans les pratiques musulmanes traditionnelles, au chagrin des endeuillés répondent une solidarité spontanée et une présence affective exemplaire. La gestion de la mort aujourd'hui en France ajoute au chagrin, la ruine et les contrariétés.

Les populations immigrées ont encore beaucoup de mal à admettre que des pratiques rituelles relevant d'un devoir communautaire se réduisent à des prestations servies et de surcroît facturées. Au risque d'une superposition de l'intime et du scientifique, je garderai toujours en mémoire un de mes

copains d'enfance qui s'est acquitté à mon insu de toutes les redevances afférentes à la sépulture de mon père. Cette pratique existe encore dans les contrées d'origine de ces immigrés, et plus singulièrement encore au pourtour de la Méditerranée. Il en est de même, y compris anonymement, lorsque l'on doit acheter les ingrédients pour la toilette mortuaire ou s'acquitter de l'achat d'un linceul.

La réglementation en France, entre autres le Code des communes et le Code de la santé publique, interdisent par mesure d'hygiène et salubrité toute mise en terre sans un cercueil. Or, la tradition musulmane, comme la tradition juive, par exemple, incitent à une mise en terre sans cercueil, en linceul (Samaoli, 1998).

Nul aujourd'hui n'est en mesure de donner le volume exact, ni des rapatriements, ni des sépultures acquises en terre de France. En revanche, il faut souligner les difficultés que rencontrent les familles lorsqu'elles décident, par choix ou par fidélité affective à la terre natale, d'y rapatrier une sépulture: le coût du rapatriement, les contraintes administratives labyrinthiques auxquelles elles doivent faire face, et toutes les péripéties afférentes pour pouvoir déplacer une dépouille d'un pays vers un autre.

Curieux destin finalement de tous ces gens qui, même morts, ont besoin aussi de moult autorisations pour rentrer dans leur pays d'origine et pouvoir reposer en terre natale. À la réflexion, le corps de l'immigré (ici musulman), vivant ou mort, reste toujours un corps encombrant. Un corps vidé de sa force, un corps nié dans son identité, bref, un corps dépourvu de toute légitimité.

## LE BESOIN DE MÉMOIRE

On observe aujourd'hui un intérêt des jeunes générations pour ce que sont devenus leurs anciens, ou leurs proches, pas nécessairement âgés, décédés en France: les enfants nés dans l'immigration et les générations successives observent avec



frustration ce qui se passe autour d'eux. Il en découle une prise de conscience des carences et des contraintes que rencontrent leurs pères, leurs mères vieillissants.

Nous avons besoin, tous, enfants de l'immigration, de construire notre mémoire, une mémoire de l'altérité en quelque sorte.

Cette mémoire, ce sont ces anciens, hommes et femmes, qui ont accepté d'avoir sépulture en France qui nous l'ont donnée, renforçant au-delà de toute stratégie, de tout calcul, notre enracinement dans ce pays. J'ai toujours fait de l'optimisme une règle dans mes activités; on en vient aujourd'hui à s'intéresser de plus en plus aux réalités du vieillissement, on en viendra un jour aussi à nous donner raison sur ces sentiers de la mort traités avec insuffisamment de prise en compte des aspirations de ces immigrés.

Meurt toujours mal qui meurt loin de sa terre, loin de ses habitudes, loin de ses marques et de ses repères. C'est juste un peu d'attention que nous revendiquons et un doigt de respect et de solidarité même au sujet de la mort.

## BIBLIOGRAPHIE

- AL QUARAWANI I.A.Z. (1945) *La Risala ou Épître sur les éléments du dogme et de la loi de l'islam selon le rite malékite*. Paris, bibliothèque arabo-française éd., 371 p.
- ARIÈS P. (1977) *L'Homme devant la Mort: 1. Le Temps des Gisants*. Paris, Seuil éd., 304 p. *L'homme devant la Mort: 2. La mort ensauvagée*. Paris, Seuil éd., 343 p.
- AUGÉ M. (1995) *La Mort et moi et nous*. Paris, Textuel éd., 167 p.
- BLACHÈRE R. *Traduction du Coran*. Paris, Maisonneuve et Larose éd.
- BOURDIEU P. (1993) *La Misère du monde*. Paris, Seuil éd., 947 p.
- FOSTO-DJEMO J.-B. (1982) *Le Regard de l'Autre*. Paris, ACCT et Silex

éd., 447 p.

ROUACH D. (1990) “IMMA” ou rites, coutumes et croyances chez la femme juive d’Afrique du Nord. Paris, Maisonneuve et Larose éd., 218 p.

SAMAOLI O. (1998) Lorsque nos aînés finissent aussi, *La Revue de Gériatrie*, 23, 119.

SEBAG-LANOË R. (1991) De la douleur de mourir loin de sa terre natale, *Hommes et Migrations, Voyage au bout de la vie*. Colloque organisé par le CAMAF, juin 1990, n° 1140, 14-18.

SEBAG-LANOË R. (1996) *Mourir accompagné*. Paris, Desclée de Brouwer.

THOMAS L.V. (1975) *Anthropologie de la Mort*. Paris, Payot éd., 535 p.